

Règle « Furia francese »

La défaite de l'armée française en 1940 ne doit pas faire oublier les qualités reconnues du fantassin français. Le terme « Furia francese » créé et entretenu par des combattants ennemis au 17^{ème} siècle symbolise ces qualités d'audace et de courage physique. Au cours de la deuxième Guerre mondiale, le fantassin français a eu maintes occasions de le prouver, que ce soit à Narvik, à Gembloux ou à Saumur en 1940, en Afrique avec les FFL ou en Italie puis en France avec l'armée d'Afrique et la 2^{ème} DB. La « Furia francese » a été particulièrement démontrée au cours d'attaques « baïonnette au canon » dans des situations souvent désespérées.

Règle : Toute unité d'infanterie ayant déjà subi des pertes, qui attaque en combat rapproché et qui fait une prise de terrain, peut combattre à nouveau une unité adjacente avec un seul dé. Les protections du terrain sont alors ignorées.

« Furia francese » rule

The French defeat of 1940 should not overshadow the well-known qualities of the French soldier. The term « Furia francese » created by the enemy in the 17th century is the symbol of these qualities of audacity and bravery. During the Second World War, the French infantryman proved that in several occasions, at Narvik, Gembloux or Saumur in 1940, in Africa with the Free French or in Italy with the French Expeditionary Corps and in France with the 2nd French Armored Division. The attack with bayonets often in desperate situations was the proof of this « Furia francese ».

Rule :

A French infantry unit depleted which attack in close combat an enemy unit and « take ground », can battle again another adjacent enemy unit with only one dice, ignoring terrain battle restrictions.